



Compte rendu – Le Lac, Crouzillère, l'Épan, l'Épend, la Bareusie, Beaulieu, Sainterie - 22 octobre 2019 – Salle 1903 – Espace Clos Neuf

Monsieur le Maire a débuté la séance de la plénière en saluant les élus présents et a remercié les habitants d'être venus. Il a présenté l'organisation de la soirée avec une prise de parole par Madame Valérie Turot, Adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la ville puis une intervention de Monsieur Jean-Claude Drouet, Président du Conseil de quartier.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- La voirie dans le quartier et sur la ville en général qui présente 153 km de voirie, il reste des travaux de réfection à entreprendre sur des exercices budgétaires prochains,
- Le mur végétal antibruit le long de la rocade qui n'a pas présenté l'efficacité souhaitée, Monsieur le Maire a présenté son souhait que Tours Métropole Val de Loire, qui a la compétence des voiries et à qui la ville a déjà demandé les travaux, investisse dans un mur antibruit comme il est présent sur la route de Monts,
- La création de la ligne citadine C3 par Fil Bleu qui passe dans le quartier, des évolutions sont possibles pour cette ligne qui a été lancée à la rentrée 2019.

Puis, Monsieur le Maire a passé la parole à Madame Turot.

Madame Turot a tout d'abord remercié les personnes présentes puis a rappelé l'organisation des 7 Conseils de quartier et a souhaité faire un focus sur leur dynamisme.

Depuis 2014, les bureaux se développent et certains dépassent même 70 membres inscrits, preuve de la bonne santé de la démocratie locale. Ils sont co-animés par un élu municipal, Président du bureau et par un habitant du quartier, son ou sa Vice-président(e).

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie et notamment la sécurité en proposant des aménagements comme des plateaux surélevés, des aménagements de ronds-points, des marquages au sol ou encore des installations de potelets sur les trottoirs pour permettre une meilleure circulation des piétons.

Elle a rappelé que le travail mené par les conseils de quartier est rendu possible grâce à une enveloppe d'investissements de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien. Les bureaux ont également des moments de rencontres privilégiés et les ces instants de convivialité bénéficient d'une enveloppe de 500€ de fonctionnement par bureau.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux différents bureaux : Louis Henry (Conseiller municipal délégué au Bilan énergétique des biens communaux) venu évoquer l'installation des compteurs Linky, ainsi qu'elle-même pour présenter l'Espace Tremplin.

Madame TUROT a remercié les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Monsieur Jean-Claude DROUET, Conseiller municipal délégué à la Sécurité publique et Président du Conseil de quartier le Lac, la Cruzillère, l'Épan, la Bareusie, Beaulieu, Sainterie, l'Épend.

Jean-Claude DROUET a présenté son bureau et les travaux menés lors de la saison 2018/2019 par les membres du Conseil de quartier :

- Mise en place d'une zone 30 avenue du Lac
- Création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue Georges Courteline et de la rue Paul Fort
- Pose de la signalétique des allées du Lac suite à un travail de dénomination et inauguration le 2 octobre 2019,
- Pose d'une nouvelle borne de déjections canines au Lac,
- Pose d'une nouvelle borne de déjections canines à l'aire de jeux rue Georges Courteline et rue Paul Fort,
- Rétrécissement et signalétique sur la rue de l'Épend pour assurer une meilleure sécurité aux piétons,
- Signalétique finalisée sur le boulevard des Bretonnières suite à l'abaissement de la vitesse,
- Stationnement rue Gustave Eiffel,
- Intervention de Monsieur Louis HENRY sur les compteurs Linky,
- Intervention de Monsieur Mickaël MOLINA, Policier municipal et de Monsieur Dominique BOULAY, Responsable de la Police municipale sur la protection des biens et des personnes,
- Des moments de convivialité : repas partagé au Château des Bretonnières en juin 2019.

Puis, Monsieur le Maire a repris la parole pour évoquer les travaux entrepris par la ville dans le quartier :

- Réfection de la voirie de la rue de la Bonnetière en collaboration avec la ville de Ballan-Miré,
- Mise en place de la citadine C3 en partenariat avec Kéolis/Fil Bleu.

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau du Conseil de quartier dont la prochaine séance aura lieu le jeudi 8 novembre à 19h30 en salle 1903 à l'Espace Clos Neuf.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- Un habitant de la rue de la Chaumette a alerté Monsieur le Maire sur la présence des poteaux qu'il estime disgracieux et trop imposants dans sa rue (éclairage public, téléphone et électricité), sur la vitesse excessive dans la rue de la Chaumette malgré la pose par la ville de deux ralentisseurs, les cambriolages dans le quartier : Monsieur le Maire a rappelé qu'un cambrioleur a été arrêté récemment alors qu'il avait récidivé plusieurs fois, il a précisé que malheureusement le quartier étant proche de la rocade, il permettait à des personnes malveillantes de s'enfuir rapidement. Monsieur le Maire a proposé qu'un rendez-vous sur place soit programmé en présence de Lionel AUDIGER, adjoint à la voirie pour voir les évolutions possibles en matière de voirie, il a rappelé qu'il était bien souvent compliqué de mettre en accord tous les concessionnaires lorsqu'une voirie était refaite et que la ville travaillait au maximum pour que les réseaux soient enterrés lorsqu'un projet de voirie était en cours,
- Un habitant a alerté Monsieur le Maire sur la vitesse dans la rue des Érables et notamment des bus Fil Bleu et les nuisances sonores dans le quartier avec le non-respect de la réglementation en matière de bruit (tonte), il a demandé la possibilité d'étudier l'aménagement de la voirie comme il est possible de le faire à Saint-Avertin avec des mises en place de pistes cyclables et a précisé également qu'il trouvait que les poteaux des concessionnaires dans sa partie de quartier étaient effectivement trop gros : Monsieur le Maire a rappelé que des informations étaient régulièrement mises dans la Joué Ma Ville concernant les nuisances

sonores, concernant les poteaux, Monsieur le Maire a précisé que l'électricité au sein de la ville était de la compétence du Syndicat Intercommunal d'Électricité d'Indre-et-Loire (SIEIL) qui a développé le réseau aérien après la Seconde guerre mondiale pour électrifier rapidement le territoire. Depuis quelques années maintenant le SIEIL assure plus de travaux sur le territoire Jocondien et il aura fallu plusieurs années de travail avec le syndicat pour faire enfouir les réseaux, notamment sur la rue de Chérizy dans le quartier de l'Alouette. Il a évoqué également le développement de la fibre qui est bien plus simple dans des quartiers où les réseaux sont déjà enterrés. Monsieur le Maire a précisé que lorsqu'une personne constatait que les bus Fil Bleu ne respectaient pas le code de la route, il fallait prendre le numéro du bus et l'envoyer, via l'application Fil Bleu. Il a également proposé que Monsieur Antoine FINS, Directeur de Fil Bleu puisse venir lors d'une réunion de quartier pour expliquer comment les lignes de bus sont créées ainsi que le fonctionnement des lignes sur le territoire, les formations dont bénéficient les chauffeurs. Il a rappelé que les ralentisseurs comme les plateaux surélevés coûtaient 45 000€ en moyenne à la ville,

- Intervention concernant les Travaux d'Intérêt Général (TIG) pour arracher la jussie dans le lac des Bretonnières et savoir s'il était possible de faire appel à des personnes en TIG : Monsieur le Maire a proposé que la demande soit envoyée au Procureur car il apparaît que l'arrachage de la jussie est plus efficace manuellement qu'avec certains bateaux prévus initialement pour,
- Interrogation sur un potentiel taux de pesticides dans l'eau : Monsieur le Maire a évoqué le fait que l'eau était puisée dans le Cher et traitée et que les mécanismes étaient améliorés via des capteurs,
- Demande concernant les itinéraires de bus 30 et 31 qui passent par la rue Georges Courteline alors qu'il n'y a pas d'arrêt et que certains virages sont très dangereux lorsque deux bus se croisent : Monsieur le Maire a évoqué le fait de faire étudier ces modifications auprès de Fil Bleu,
- Demande concernant la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse en 2018 : Monsieur le Maire a présenté son souhait d'organiser un tour de la ville et des maisons abîmées avec Madame la Préfète, il a précisé que la ville était adhérente dans une association de soutien pour les personnes touchées par ce phénomène.

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.